Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [96] (2008)

Heft: 1519

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de droit ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR-E ORDINAIRE OU PROFESSEUR-E ADJOINT-E

à temps partiel de droit commercial au Département de droit commercial

CHARGE: il s'agit d'un poste à mi-temps, soit 3 heures d'enseignement par semaine, comprenant des enseignements destinés aux étudiants de baccalauréat universitaire en droit, de maîtrise d'études avancées en droit, ainsi que la direction de recherches, de mémoires et de thèses.

DOMAINE: droit commercial

TITRE EXIGE : doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION: 1er septembre 2009 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **2 mai 2008** au décanat de la Faculté de droit, 40, boulevard du Pont-d'Arve, CH-1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Le cahier des charges détaillé peut être consulté sous la rubrique «offres d'emploi» à l'adresse web suivante : http://www.unige.ch/droit/.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.



TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTE DES SCIENCES ouvre une inscription pour un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES

à la section de chimie et biochimie

CHARGE: position à plein temps comprenant une charge équivalente d'enseignement et de recherche ainsi que du développement méthodologique dans le domaine de la cristallographie chimique. Une solide expérience des méthodes de diffraction de rayon X et de la résolution de structure sur monocristaux est indispensable. De l'expérience de la diffraction sur poudre, couches minces et systèmes d'ordre réduit est souhaitable.

TITRE EXIGE: doctorat ès sciences, mention chimie ou cristallographie ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION: 1er août 2008 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 4 avril 2008 au Prof. A. Hauser, Président de la Section du chimie et biochimie, 30 quai Ernest-Ansermet, CH - 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.





TRAVAII I FR À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTE de MEDECINE et les HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENEVE ouvrent une inscription pour un poste de

PROFESSEUR-E ORDINAIRE ou DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE CLINIQUE HUG -**FACULTE DE MEDECINE**

Décanat de la Faculté de médecine et Direction médicale des HUG

CHARGE: Il s'agit d'un poste à charge partielle (3/10 ème ou 4/10^{ème}) de professeur-e ordinaire en recherche clinique comprenant l'enseignement pré- et post-gradué dans ce domaine, au Décanat de la Faculté de médecine et à la Direction médicale des HUG.

Les candidats-es doivent faire preuve d'une grande expérience en recherche clinique et avoir collaboré à des projets interdisciplinaires dans ce domaine.

Expertise clinique étoffée et capacité démontrée à diriger des recherches de haut niveau en recherche clinique.

Vision suffisamment large de la discipline permettant de diriger un centre de recherche clinique incluant des sensibilités différentes de son domaine d'expertise clinique.

Aptitude à tisser des liens avec les services partenaires dans le cadre d'une mission transversale.

Etre investigateur principal pour des projets réalisés dans le cadre de l'appel d'offre du CTU du FNS.

TITRE EXIGE: Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

ENTREE EN FONCTION: 1er juin 2008, ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 18 avril 2008 au Doyen de la Faculté de médecine, Centre médical universitaire, 1 rue Michel-Servet. CH-1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Les directives pour le dépôt de candidatures peuvent être obtenues auprès de Madame Stéphane Jouve-Couty, la Décanat de Faculté de médecine (Stephane.jouve@medecine.unige.ch - Tel: +41 22 379 50 05 - Fax: +41 22 379 50 02)

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.









Table ronde suivie d'un débat public

Justice pénale et infractions sexuelles. Quelle évolution?

Mercredi 9 avril 2008 de 18h15 à 20h30

Uni Mail (salle R160)

102 bd Carl-Vogt, Genève

Quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), que peut-on dire de la façon dont les infractions sexuelles sont traitées par la Justice pénale? Les droits des femmes victimes de violences sexuelles sont-ils mieux pris en considération ou observe-t-on, au contraire, un recul au niveau des pratiques judiciaires? Combien de procédures sont-elles classées? Pour quels motifs? Entend-on encore des propos dénigrants envers les plaignantes ?

Participant-e-s à la table ronde:

- Me Lorella Bertani, avocate
- M. Dario Giacomini, intervenant du Centre LAVI
 Mme Rosangela Gramoni, membre de l'association Viol-Secours
- Mme Véronique Hiltpold, substitute du procureur
- Dre Christiane Margairaz, médecin adjointe à la Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence des HUG
- Mme Alexandra Rentsch, inspectrice principale à la brigade des moeurs

Modération

• Mme Anne-Marie Barone, juriste, membre de l'association "ProFrī"

Renseignements: info@viol-secours.ch